REPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REPUBLIC OF CAMEROONPEACE-WORK-FATHERLAND

PROGRAMME ECONOMIQUE, FINANCIER, SOCIAL ET CULTUREL DU GOUVERNEMENT POUR L'EXERCICE 2016

PRESENTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE
PAR

SON EXCELLENCE PHILEMON YANG
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

YAOUNDE, LE 20 NOVEMBRE 2015

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée
Nationale,
Honorables Députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole devant la Représentation Nationale, pour présenter le Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice budgétaire 2016.

Je remercie sincèrement le **Très Honorable Président de l'Assemblée Nationale**, des propos aimables qu'il a tenus à mon endroit et à celui du Gouvernement dans son ensemble.

Honorables Députés,

Le Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice budgétaire 2016 que je vais vous présenter est caractérisé par la transition de deux triennats budgétaires, à savoir :

- le **triennat 2013-2015**, qui s'achève dans quelques semaines, est le premier au cours duquel le Gouvernement a initié la mise en œuvre des budgets-programmes ;
- et le **triennat 2016-2018,** qui démarre avec l'année 2016, consacrera la seconde génération des budgets-programmes dont l'expérimentation sera approfondie, en vue de leur mise en œuvre optimale.

La présentation de ce programme sera précédée par l'esquisse d'un bilan des acquis du triennat 2013-2015, mettant l'accent sur les principales réalisations de l'année 2015.

Honorables Députés, Mesdames et Messieurs,

Au cours des trois dernières années, l'action du Gouvernement, définie par le **Chef de l'Etat**, s'est inscrite dans un contexte international marqué par :

- la résurgence des crises géopolitiques et sécuritaires ;
 - la décélération de l'activité économique dans certains pays émergents ;
 - et la reprise économique dans certains pays dits avancés.

Au plan national, même si la croissance s'est maintenue à un niveau satisfaisant, force est de constater que l'économie camerounaise n'a pas été épargnée par divers chocs exogènes et endogènes au cours des trois dernières années.

L'insécurité transfrontalière qui sévit dans la Région de l'Extrême-Nord et dans la Région de l'Est a eu un impact négatif sur le commerce sous-régional et, partant, sur nos recettes douanières et touristiques.

La baisse des cours des matières premières et la chute des prix du pétrole ont particulièrement affecté la compétitivité de notre économie et accentué le déséquilibre structurel du compte courant de la balance des paiements.

Face à ces réalités qui influent sur notre économie, le **Chef de l'Etat** a prescrit au Gouvernement, au cours des trois dernières années, des efforts

soutenus pour la concrétisation de son « *Programme des Grandes Réalisations* ».

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés,

A mi-parcours, à toutes fins utiles, permettez-moi de vous rappeler qu'au cœur du Programme des « Grandes Réalisations » prescrit par le **Président de la République**, se trouve :

- l'amélioration de la gouvernance économique et de la gouvernance territoriale et locale ;
- la consolidation et l'enracinement de la démocratie ;
- la mise en œuvre effective des grands projets structurants ;
- et l'amélioration du climat des affaires.

Le bilan de la « Nouvelle Dynamique » de l'action du Gouvernement imprimée au cours du triennat 2013-2015 est relativement satisfaisant. Ses résultats méritent d'être rappelés succinctement.

Au plan de la **gouvernance économique**, nos efforts se sont orientés vers :

- le renforcement du système de passation des Marchés Publics ;
- l'amélioration du contrôle de l'exécution desdits marchés et l'intensification de la lutte contre la fraude et la corruption ;
- l'amélioration du climat des affaires ;
- la modernisation de l'économie et la simplification des procédures ;
- le renforcement de l'encadrement institutionnel du secteur privé.

Au cours de l'année écoulée, quelques principaux résultats méritent d'être mentionnés.

Au plan macroéconomique, le taux de croissance s'est maintenu autour de 5% tout au long de la période et le taux d'inflation est resté inférieur à 3 %, conformément à nos engagements relatifs aux critères de convergence sous-régionaux.

En outre, le déficit budgétaire est resté à un niveau acceptable et la dette publique est demeurée soutenable.

En dépit de la morosité de la conjoncture internationale et des crises sécuritaires, le bilan de **l'action économique** du Gouvernement entre 2013 et 2015 est satisfaisant.

En effet, les crises sécuritaires et humanitaires aux frontières de notre pays n'ont pas entamé la stabilité et la compétitivité de notre économie, qui a su faire preuve de résilience.

Pour répondre aux attentes de la majorité de la population qui tient à participer aux grandes réalisations en vue de l'Emergence en 2035, le **Chef de l'Etat** a décidé de lancer le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique.

Ce Plan d'Urgence vient renforcer notre programme d'investissements publics déjà très ambitieux.

Par ailleurs, la demande intérieure s'est maintenue à la hausse, au cours des trois dernières années, en raison notamment de la poursuite de la politique des grands travaux d'infrastructures.

A cet effet, le Gouvernement a affiché sa ferme détermination à :

- appuyer la relance économique pour accélérer la croissance ;
- moderniser l'appareil de production et le développement des filières ;
- poursuivre la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi ;
 - et développer les Partenariats Publics-Privés sans négliger l'apport appréciable de l'aide publique au développement.

Dans le domaine de **la passation des marchés**, le Gouvernement a poursuivi l'optimisation de la qualité de la passation des marchés et l'amélioration de la gouvernance. Dans cette optique, le Système de Passation en ligne des Marchés Publics est en cours de mise en œuvre.

Il faut dire que l'amélioration du contrôle de l'exécution des marchés publics a permis à l'Etat de réaliser des économies budgétaires substantielles, supérieures à 12 milliards de FCFA, respectivement en 2013 et 2014. Les projections font état de ce que cette évolution sera maintenue en 2015.

Concernant l'intensification de la lutte contre la fraude et la corruption, le Gouvernement a maintenu le cap en matière de **protection et de sanction des atteintes à la fortune publique**. Ainsi, plusieurs gestionnaires publics ont fait l'objet d'audits diligentés par les organes compétents de l'Etat, au cours de la période 2013-2015.

J'en profite pour signaler que des gestionnaires indélicats ont été sanctionnés devant les instances concernées.

Dans le domaine de la **gouvernance territoriale et locale**, le Gouvernement a poursuivi avec vigueur la modernisation de l'Administration du Territoire, l'approfondissement du processus de décentralisation et le renforcement du dispositif national de Protection Civile.

Face aux menaces sécuritaires déjà évoquées, les efforts du Gouvernement ont porté sur la gestion maîtrisée des flux des réfugiés et du nombre croissant des personnes déplacées dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Est.

A toutes fins utiles, le nombre de réfugiés est aujourd'hui évalué à 300 mille personnes.

Dans le cadre de l'achèvement des réformes d'envergure :

- le Bureau National de l'Etat Civil a été mis en place ;
- une trentaine de Centres d'état-civil ont été rénovés ;
- la Chefferie traditionnelle au Cameroun a été revalorisée ; en effet,
 - une nouvelle grille d'allocations fixes mensuelles a été instituée, allant de 50 000 Francs CFA à 200 000 Francs CFA, selon le type de Chefferie;
 - et le *Programme de transferts de compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées* a été poursuivi, à travers la signature de plusieurs textes réglementaires.

A ce jour, quarante (40) compétences ont été transférées sur les cinquante—six (56) prévues par les lois de 2004, soit une amélioration du rythme de transfert d'environ 72%. Cette tendance devrait être poursuivie.

S'agissant de la gouvernance électorale :

- Elections Cameroon a mené avec succès l'opération de refonte biométrique du fichier électoral sur l'ensemble du territoire national, ainsi que pour les Camerounais vivant à l'étranger; - le double scrutin législatif et municipal du 30 septembre 2013 et l'élection sénatoriale du 14 avril 2013 ont été organisés avec succès.

C'est pourquoi le Gouvernement peut affirmer que la gouvernance politique se consolide peu à peu au Cameroun.

Dans le domaine de la **Justice**, l'action du Gouvernement a porté sur le renforcement du dispositif législatif et réglementaire de l'Etat.

En particulier, plusieurs textes ont été publiés ou révisés, notamment les textes sur :

- la lutte contre le terrorisme ;
- les annonces légales et judiciaires ;
- le code pénal bilingue ;
- la facilitation des saisies et confiscations des biens en matière d'atteinte à la fortune publique.
 - En outre, le Gouvernement a également mis l'accent sur :
- l'informatisation du système judiciaire ;
- la construction et la réhabilitation des infrastructures de la chancellerie et des juridictions du pays ;
- la protection des droits humains, le réaménagement de dix-neuf (19) prisons ;
- et l'optimisation du fonctionnement du Tribunal Criminel Spécial.

Dans le cadre de la politique de **Défense Nationale**, le développement de la synergie "Armée - Nation" contre l'insécurité a été intensifié, à travers le renforcement de la protection des personnes, des biens et de l'intégrité territoriale du Cameroun.

En outre, l'Armée Nationale participe activement au Programme de développement du pays, par le canal du Génie Militaire et de la Santé Militaire.

Je tiens également à citer les efforts consentis par les pouvoirs publics pour, entre autres, assurer :

- la construction et la réhabilitation des infrastructures spécifiques destinées à nos forces de Défense et de Police ;
- l'organisation, la formation et l'encadrement des populations ainsi que des comités de vigilance afin de maintenir l'efficacité de la lutte contre le terrorisme;
- et l'acquisition des matériels et équipements performants de lutte contre toutes les formes de criminalité.

Dans le domaine **diplomatique**, plusieurs succès ont été enregistrés. Je citerai à cet égard, sans être exhaustif, les visites mémorables au Cameroun des Chefs d'Etat de France, du Nigéria, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, du Tchad; sans oublier celle non moins significative de la Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Au cours de cette même période, le **Président Paul BIYA** a ouvert le Cameroun à certains pays émergents. Il a ainsi effectué une visite historique en Turquie. Il a également reçu le Chef de l'Etat Turc à Yaoundé. Il a enfin décidé de l'ouverture d'une mission diplomatique du Cameroun en Inde et en Turquie respectivement.

En outre, nous avons poursuivi le développement de relations bilatérales avec nos alliés traditionnels, et les institutions internationales, pour apporter une solution concertée aux différentes menaces que nous connaissons au plan sécuritaire.

En plus de la caution morale et du soutien matériel et financier offerts, certains pays amis, particulièrement le Tchad, ont même engagé leurs troupes aux côtés des nôtres, pour combattre la nébuleuse Boko Haram.

Notre pays a également été présent aux grands rendez-vous internationaux. Ce qui a contribué à consolider le rayonnement de notre diplomatie.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés,

Permettez-moi à présent de dire quelques mots sur le bilan du Gouvernement par secteur.

Dans le domaine de l'**Energie et de l'Eau**, l'action du Gouvernement a porté principalement sur l'accroissement de l'offre de l'énergie et l'amélioration de l'accès des populations à l'électricité et à l'eau potable.

Dans le sous-secteur de l'énergie, le Gouvernement a œuvré à:

- la mise en service à Kribi d'une Centrale thermique d'une capacité de 216 Mégawatts ;
 - la mise en eau partielle du barrage de Lom Pangar ;
- la finalisation des travaux de construction des barrages hydroélectriques de Mekin et de Memve'ele, dont les taux d'exécution se situent en moyenne à 70% ;
- l'amélioration de l'accès des ménages et des opérateurs économiques aux différentes formes d'énergies ;
- l'accroissement des volumes de gaz domestique mis à la consommation sur le marché national ;
- et la mise en service du dépôt rénové des produits pétroliers de Nsam à Yaoundé.

De plus, l'action du Gouvernement se poursuit dans d'autres projets, notamment :

- le démarrage du processus d'acquisition par l'Etat du Cameroun de la Centrale thermique d'Ahala, d'une capacité de 60 Mégawatts ;
- l'achèvement des études d'avant-projet détaillé pour la construction du barrage hydroélectrique sur la Menchum, d'une capacité de 72 Mégawatts ;
- le lancement des études complémentaires des travaux d'aménagement du barrage hydroélectrique de Song-Dong ;
- l'achèvement des études du projet de renforcement et de stabilisation des réseaux électriques de Yaoundé et de Douala ;
- l'optimisation de la capacité des installations de raffinage des hydrocarbures, qui a permis le re-calibrage de l'usine de la SONARA dans l'optique de sa modernisation ;

- pétroliers et du gaz ;
 - le développement des énergies renouvelables ;
- le lancement des travaux d'électrification rurale sur financement de la Banque Mondiale ;
- et la poursuite de la phase 1 du projet d'extension et de modernisation de la SONARA, dont le taux de réalisation se situe à plus de 90%.

De même, la Centrale solaire de Mvoméka'a a été achevée et inaugurée. Le Gouvernement envisage le démarrage des travaux d'électrification de 166 localités par un système solaire photovoltaïque, avec le concours du partenariat d'une entreprise chinoise.

Aussi, les quatre Centrales thermiques d'Ebolowa, Ahala, Bamenda et Mbalmayo, dans le cadre du Programme Thermique d'Urgence, ont permis d'améliorer l'offre en énergie électrique.

Pour finir sur ce point, je voudrais indiquer que le **Chef de l'Etat** a récemment créé la *Société Nationale de Transport de l'Electricité*, qui est chargée d'assurer l'exploitation, la maintenance et le développement des réseaux publics de transport de l'électricité produit par ENEO sur l'ensemble du territoire camerounais.

Au niveau du sous-secteur de **l'Eau**, notre action s'est orientée vers l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable dans les villes secondaires.

A cet effet, le Gouvernement a encouragé, avec le concours de nos partenaires au développement, la construction des centres d'alimentation en eau potable dans 52 localités, dont notamment : Ambam, Akonolinga, Campo, Zoétélé, Yokadouma, Monatélé, Batouri, Sa'a, Okola, Evodoula, Nkongsamba et Banyo, à titre d'exemples.

Dans le secteur des **Travaux Publics**, plusieurs projets routiers ont été achevés, au cours de la période 2013-2015. Il s'agit en l'occurrence :

- du tronçon Garoua Boulaï-Nandéké, pour un linéaire de 86 Kilomètres ;
- du tronçon Nandéké-Mbéré, long de 15 Kilomètres ;
- du tronçon Numba-BachuoAkagbé, pour un linéaire de 52 Kilomètres ;
- du tronçon Ndop Kumbo de la Ring Road, long de 50 Kilomètres ;
- et de la desserte du Port en eau profonde de Kribi, longue de 21 Kilomètres.

De plus, de nombreux autres projets routiers se poursuivent. Nous pouvons citer, entre autres :

- la construction de l'autoroute Yaoundé-Douala ;
- le bitumage de certaines sections de la route Sangmelima-Ouesso ;
- la construction de la section Bamenda-Batibo-Numba;
- le bitumage de la route Foumban-Manki;
- la construction de la route Obala-Batchenga-Bouam ;
- la construction de la section BachuoAkagbe-Mamfé;
- la construction de la route Zoetele-Nkolyop;
 - l'aménagement des pénétrantes Est et Ouest de la ville de Douala ;
 - et la construction du second Pont sur le Wouri.

En outre, nous avons également mis en œuvre certains Programmes spécifiques parmi lesquels :

- le Programme de maintenance des routes existantes, en vue de la protection du patrimoine routier national ;

- le Programme des études techniques d'infrastructures, à travers la réalisation d'un ensemble d'études routières et d'ouvrages d'art portant sur environ 3000 Kilomètres de route ;
 - le renforcement des activités de supervision technique du LABOGENIE ;
 - la densification des appuis en faveur des activités du MATGENIE ;
 - et le Programme gouvernemental d'appui institutionnel. Cela s'est traduit par le rééquipement des services déconcentrés du Ministère des Travaux Publics en engins de génie-civil pour la réalisation en régie, de l'entretien de certaines routes rurales non éligibles au financement du Fonds Routier.

Le Gouvernement envisage de signer dans les prochaines semaines, un Contrat commercial avec une firme chinoise. Ce contrat porte sur la construction d'un chemin de fer reliant Mbalam à Kribi, d'un terminal minéralier à Lolabé, ainsi que la mise en œuvre de certaines infrastructures de développement de la zone d'impact dudit projet.

En matière de **Développement Urbain et de l'Habitat,** le Gouvernement a engagé les travaux:

- de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen ;
- de construction et de réhabilitation de 136 Kilomètres de voiries urbaines revêtues dans une cinquantaine de villes ;
- de construction de 48 Kilomètres de drains cumulés pour mieux canaliser les eaux pluviales ;
- et de construction 1 160 logements dont 380 à Mbanga-Japoma à Douala et 780 à Olembé à Yaoundé.

Pour faire face aux inondations récurrentes dans nos deux grandes métropoles, des financements à hauteur de **182 milliards** de FCFA ont été

mobilisés, dont **102 milliards** de FCFA pour Douala et **80 milliards** de FCFA pour Yaoundé.

Dans le domaine des **Transports**, les actions du Gouvernement dans les sous-secteurs aérien, maritime, portuaire et ferroviaire ont porté, entre autres, sur le développement et la réhabilitation des infrastructures de transport.

A titre d'illustration, je citerai dans le sous-secteur aérien :

- la mise en service d'une station de météorologie aéronautique automatisée à Bafoussam et à Bamenda ;
- la construction d'un centre directeur des opérations d'urgence à Douala ;
- la construction d'un pont sur la rivière « Dindé » dans la zone aéroportuaire de Douala;
- l'installation d'un nouveau système intégré d'observation météorologique et aéronautique à Yaoundé Nsimalen ;
- l'acquisition des véhicules de lutte contre les incendies dans nos aéroports ;
- la rénovation des pistes d'atterrissage à Yaoundé et à Douala ;
- le ravitaillement en eau potable des aéroports de Douala, Maroua-Salak et Bertoua par la construction de forages;
- et la rénovation de la plateforme aéroportuaire de Douala, maillon essentiel du plan stratégique d'investissement dans cet aéroport.

Sur les fronts maritime, portuaire et ferroviaire, des actions ont également été menées, notamment :

- l'achèvement des travaux de la phase 1 du projet de construction d'un Complexe-Industrialo-portuaire à Kribi ;

- la construction d'un musée maritime à Douala et d'un magasin d'entreposage de mille mètres carrés dans la zone MAGZI à Bassa ;
 - la construction d'une base logistique pour les marchandises en transit au port de Douala ;
 - l'achèvement des travaux du Yard pétrolier de Limbé et l'acquisition d'une barge de 5 mille tonnes ;
 - le démarrage des travaux de construction d'un autre magasin de stockage au port de Tiko ;
 - ainsi que l'acquisition de 40 voitures-voyageurs et de 15 nouvelles locomotives, pour l'amélioration des capacités d'intervention de CAMRAIL.

Au niveau des transports terrestres, le Gouvernement a poursuivi :

- la lutte contre le transport clandestin, à travers la mise en place d'un Comité national dédié à cet effet ;
- la sensibilisation des usagers et différents partenaires sur la sécurité routière, à travers :
 - l'information des usagers et des conducteurs des véhicules ;
 - la mise en service des radars de contrôle de vitesse sur certains axes routiers;
 - la répression contre les agences de voyage et les automobilistes indélicats;
 - l'assainissement du secteur des motos-taxis ;
 - l'acquisition des alcootests électroniques ;
 - et l'acquisition des grues d'enlèvement des obstacles et véhicules mal stationnés le long des corridors routiers.

En matière de **transport aérien**, la compagnie nationale **CAMAIR-Co** continue à bénéficier du soutien constant du Gouvernement pour son fonctionnement efficient.

A cet effet, le Gouvernement vient de lancer un audit global, en vue de redresser et d'optimiser son fonctionnement.

Dans le domaine des **Télécommunications**, les travaux de construction de la boucle optique urbaine de Yaoundé, longue de 68 Kilomètres, sont achevés.

Le point d'atterrissement du câble sous-marin West Africa Cable System de Limbé a été mis en exploitation.

De même, les travaux relatifs au déploiement du point d'atterrissage **Nigéria to Cameroon Submarine Cable System**, sur la côte camerounaise sont réalisés à 90%.

L'interconnexion transfrontalière du Cameroun avec certains pays de la sous-région Afrique Centrale est désormais effective.

En outre, les travaux de construction de la boucle optique de Maroua, longue d'environ 40 kilomètres, sont exécutés à 60%.

En matière **postale**, le Gouvernement poursuit la mise en place des outils de régulation du marché postal, à travers l'élaboration d'un cadre juridique approprié.

Concernant la **Recherche Scientifique et l'Innovation**, le Gouvernement a assuré la diffusion de nouvelles variétés dans les cultures de

rente, notamment le cacaoyer, le caféier, l'hévéa, le cotonnier, le palmier à huile et le bananier plantain.

Plusieurs champs semenciers ont ainsi été créés en milieu paysan à Evodoula, Okola, Mefomo, Tang, Edip-kumbo, Poumpouna, Emana et Okoa.

De même, les activités du programme d'appui à la recherche agronomique ont été lancées au cours des trois dernières années sur financement du premier Contrat Désendettement Développement.

Par ailleurs, les opérations de dégazage pour la sécurisation des Lacs Nyos et Monoun se sont poursuivies.

Le Gouvernement a acquis et installé des sismographes et autres équipements connexes dans le cadre de la maîtrise de l'activité sismique du Cameroun, en vue de la sécurisation des sites des grands projets en cours de réalisation.

S'agissant du domaine **minier et géologique,** les actions du Gouvernement au cours de la période sous revue ont porté principalement sur :

- la promotion du potentiel minier du pays, à travers l'organisation à Yaoundé de deux conférences internationales sur l'industrie minière au Cameroun;
- la mise sur pied d'une structure intégrée de gestion des projets miniers,
 à savoir le Conseil Stratégique de Négociation et de Suivi de la réalisation des projets miniers structurants;
- l'amélioration de la traçabilité, de certaines substances minérales du pays et le prélèvement de 15% de la production de l'or issue des

exploitations artisanales, à travers le Cadre d'Appui à la Promotion de l'Artisanat Minier.

En effet, de 2013 à 2015, plus de 140 kilogrammes d'or ont été rétrocédés au Trésor Public, dans le cadre de cette initiative.

Par ailleurs, en matière **industrielle et de la propriété intellectuelle**, le Gouvernement a relevé le défi de diversifier l'offre de production du ciment, avec la construction et le lancement des activités de trois nouvelles cimenteries à Douala, notamment :

- DANGOTE Cement Cameroon, créé par un partenaire nigérian ;
- CIMAF, portée par des investisseurs marocains ;
- et MEDCEM, filiale du Groupe Turc Eren Holding.

Concernant la transformation de certains produits de rente, il est à noter, qu'en 2015, la production de la poudre de cacao a été accrue de **18 000 tonnes supplémentaires**, par rapport aux années précédentes.

Dans la même optique, les actions menées dans le cadre de l'incitation à l'investissement privé ont permis au Gouvernement de signer 44 conventions depuis 2014 avec des entreprises relevant des secteurs de l'agro-industrie, de la construction métallique, de l'industrie pharmaceutique, des matériaux de construction, des transports, ainsi que des logements sociaux.

La transformation des produits de rente reste au cœur des priorités du Gouvernement et de nombreuses initiatives sont soutenues dans ce sens.

Le coût global estimatif de ces investissements est chiffré à **429 milliards** de **FCFA**. Ils pourraient générer près de 15 600 emplois.

En matière **forestière et faunique**, le Gouvernement a porté le classement des forêts du domaine forestier permanent, d'une superficie de plus de 5 millions d'hectares à environ 7 millions d'hectares, soit un taux de réalisation de 73 % par rapport aux prévisions de 2013.

De même, la superficie des aires protégées sous aménagement a pratiquement doublé, passant de 2 millions à 4 millions d'hectares.

Le Gouvernement a également intensifié la lutte contre l'exploitation des espèces fauniques protégées, et de nombreuses saisies ont été opérées.

Dans le même sens, l'approvisionnement des marchés locaux en bois légal s'est stabilisé à un volume de 2 millions et demi de mètres cubes. La superficie reboisée est passée de 19 mille à 24 mille hectares.

Quant à la commercialisation des essences de promotion, leur volume annuel est passé de près de 500 mille à 720 mille mètres cubes.

En même temps, la vente sur le marché intérieur de bois débité légal est passée de 800 mille à 429 mille mètres cubes.

Ces différentes actions ont permis de porter la création d'emplois directs dans la filière bois de **23 000** en 2013, à **28 350 emplois** directs en 2015.

Ce taux de réalisation se situe à 94% par rapport à l'objectif de **30 000** emplois visés au cours de la période de référence.

Dans le secteur de **l'Environnement**, le Gouvernement a finalisé un Plan de gestion environnementale et sociale pour faire face aux inondations à répétition dans le pays.

En outre, plus de 22 mille hectares de terres ont été reboisés dans le cadre de la poursuite du *Projet Sahel Vert* dans les départements du Mayo Kani, Mayo Danay, Diamaré, Mayo Tsanaga et Mayo Sava.

Le Gouvernement a également amorcé la stabilisation de 25 hectares de berges du fleuve Bénoué.

S'agissant de la lutte contre la pollution, le Gouvernement a intensifié les actions en faveur de la rationalisation de la gestion des déchets, notamment les emballages plastiques non conformes.

C'est également le lieu de relever que notre pays prendra une part active à la Conférence de Paris dénommée « **COP21** » sur le changement climatique.

En outre, le Cameroun participe activement à la recherche de solutions en vue de la préservation de l'équilibre de l'écosystème dans le bassin du Lac Tchad.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés,

Le Gouvernement a porté une attention particulière, au cours de la période 2013 à 2015, à **la production agropastorale et agro-industrielle**, ainsi qu'au secteur des services.

Dans le **domaine agricole**, l'accent a été mis sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières porteuses, à fort enjeu de sécurité alimentaire. Il s'agit notamment du maïs, du riz, du manioc, de la

pomme de terre, de la banane plantain, du palmier à huile, du mil, du sorgho, des fruits et légumes.

A cet effet, le Gouvernement a lancé des campagnes de distribution des semences et des boutures aux producteurs. Celles-ci devraient se poursuivre.

Cet engagement du Gouvernement a valu au Cameroun de faire partie des 72 pays qui ont atteint, en 2015, les Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière de réduction de la famine.

A cette occasion, notre pays a été distingué par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Pour maintenir cette tendance, nous avons accéléré le processus d'élaboration d'un Plan National d'Investissement Agricole qui est en cours d'achèvement.

Les cultures d'exportation n'ont pas été en reste, à l'instar de la banane douce, du cacao, du café, du coton, pour ne citer que celles-là. Elles ont bénéficié de nombreuses initiatives menées par le Gouvernement en concertation avec le secteur privé agricole.

En matière d'**Elevage et d'Industries animales**, l'accent a été mis sur l'accroissement de la production pastorale, avicole et apicole. Parmi les résultats dans ce secteur, je peux souligner :

- 566 716 tonnes de viandes, en termes d'abattage contrôlés ;
- 385 676 tonnes de lait recueillies ;
- 135 965 tonnes d'œufs de table produites ;
- 600 projets du monde agropastoral financés;
- et 3 341 tonnes de miel recueillies, soit 900 tonnes de miel exportées.

C'est le lieu de relever que les efforts conjoints des Administrations concernées ont conduit à la labellisation du miel d'Oku.

Grâce au renforcement des contrôles, le taux de prévalence des maladies animales a été réduit de 30% en 2012 à 5% entre 2013 et 2015.

Dans le domaine de la **Pêche et de l'Aquaculture**, le Gouvernement a relancé les activités de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale et Maritime, ainsi que les capacités d'intervention de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime.

En outre, l'amélioration de la commercialisation des produits de la pêche devrait se poursuivre, en même temps que le développement des étangs piscicoles dans les zones rurales.

Relativement au secteur des **Petites et Moyennes Entreprises**, la période 2013-2015 a été marquée par :

- la création et le démarrage effectif des activités de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, qui exécute les politiques publiques en matière d'accompagnement de cette catégorie d'entreprises;
- la création et le démarrage effectif des activités de la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises, qui va pallier les difficultés rencontrées par les Petites et Moyennes Entreprises pour l'accès au financement;
- et par la mise en place de la Bourse de sous-traitance et de partenariat qui accompagne les Petites et Moyennes Entreprises inscrites à la dynamique de sous-traitance.

Par ailleurs, le Gouvernement a rendu opérationnel dix (10) Centres de Formalités de Création des entreprises, dont un (1) dans chaque chef-lieu de Région. Leur mission est de regrouper tous les acteurs intervenant dans le processus de création d'entreprises au Cameroun.

Quant aux performances des domaines de l'**Economie Sociale et de l'Artisanat**, elles se sont également améliorées au cours de la période.

A cet effet, 350 organisations de l'Economie sociale existantes ont reçu des appuis financiers divers du Gouvernement.

Neuf (9) villages artisanaux ont été construits dans 9 chefs-lieux de Régions, à l'exception de la Région du Centre qui abrite le Centre International de l'Artisanat de Yaoundé, dont les travaux de construction sont déjà achevés. Son inauguration est imminente.

Dans le domaine du **Tourisme et des Loisirs**, le Gouvernement est en train de réhabiliter le parc hôtelier existant. En effet, quinze (15) sites touristiques ont été aménagés, notamment les lacs jumeaux, au pied du Mont Manengouba, le Parc National de Lobeke, le Lac Oku, les Parcs de loisirs d'Ebolowa et de Buéa et les stations nautiques de Lagdo et de Maga.

Par ailleurs, les travaux de construction et d'équipement de l'hôtel 3 étoiles du Comice Agropastoral à Ebolowa se poursuivent sereinement. Le gros œuvre est réalisé à 98%.

En matière **commerciale**, l'objectif constant du Gouvernement a été d'assurer la protection du consommateur tout en luttant contre la vie chère.

C'est ainsi qu'il a procédé à la révision partielle de la mercuriale des prix et poursuivi la lutte contre les pratiques commerciales illicites, assorties de sanctions contre les atteintes à la saine concurrence.

En outre, la promotion de la consommation des produits locaux a été assurée, à travers l'organisation des journées promotionnelles du café, du cacao, du textile, du plantain et du manioc, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

De plus, dans l'optique de l'élargissement de nos parts de marché et dans le cadre de l'intégration régionale, les échanges ont été intensifiés en direction des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale.

Concernant la **Fonction Publique et la Réforme Administrative**, les actions menées ont contribué :

- à la maîtrise des effectifs de l'Etat ;
- au renforcement des capacités des personnels de l'Etat ;
- à la modernisation de la gestion des carrières des agents publics ;
- et à l'amélioration de la gestion des dossiers disciplinaires et du contentieux.

Ainsi, 39 administrations ont été dotées d'outils d'automatisation des avancements et d'amélioration du système de liquidation des droits des agents publics. De même, la gestion prévisionnelle des effectifs s'est poursuivie.

En outre, des outils de réforme administrative ont été mis en place dans au moins 35 administrations, en termes de manuels de procédures administratives, de manuels de gestion des ressources humaines, de guides de l'usager, de normes de rendement, de fiches de postes et autres textes et cadres organiques.

Enfin, l'assainissement du fichier solde s'est poursuivi avec vigueur.

En matière **Domaniale, Cadastrale et Foncière** l'action constante des pouvoirs publics a consisté à améliorer l'offre d'assiettes et de réserves foncières, pour la réalisation des grands projets de développement.

Dans cette optique, les actions significatives ont porté sur :

- l'identification et la sécurisation en cours d'environ 2,3 millions d'hectares de terrain ;
- la sécurisation de 107 mille hectares dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement de l'énergie ;
- la réalisation de plus de mille parcelles constructibles à Yaoundé et à Douala, dans le cadre du Programme gouvernemental d'aménagement de 50 mille parcelles constructibles;
- et la mise à disposition des parcelles requises pour la réalisation des projets inscrits dans le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique.

Au-delà de la constitution des **réserves foncières**, le Gouvernement a également entrepris des actions de modernisation du cadastre, de protection et de développement du Patrimoine de l'Etat.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés,

Dans le domaine de la **Communication**, le Gouvernement a poursuivi l'assainissement des activités du secteur de la publicité, des médias privés et des organismes professionnels concernés.

De même, le Gouvernement a lancé la mise en œuvre du projet Cameroon Digital Television, et a engagé la réhabilitation technique de la Cameroon Radio and Television, ainsi que la restructuration institutionnelle de la Société de Presse et d'Edition du Cameroun.

Dans le **domaine social et culturel**, le Gouvernement n'a pas perdu de vue que l'investissement dans le Capital Humain reste l'un des principaux moteurs de la croissance et du développement économique.

A cet effet, un travail remarquable a été effectué dans le secteur éducatif au cours du triennat qui s'achève.

Ainsi, en matière d'**Education de Base**, le Gouvernement a notamment

- créé 1 200 nouvelles écoles primaires à travers le pays ;
- construit 720 nouvelles écoles maternelles ;
- contractualisé plus de 6 mille nouveaux enseignants; et
- mobilisé près de 4 milliards de FCFA dans le cadre du Programme d'intervention d'urgence scolaire, décidé par le Président de la République, au bénéfice de la Région de l'Extrême-Nord.

Au niveau de l'**Enseignement Secondaire général**, les efforts du Gouvernement ont, entre autres, porté sur :

- la construction de 942 salles de classe ;
- la réhabilitation de 156 salles de classe ;
- la création de 189 nouveaux établissements ;

- la transformation de 67 Collèges d'Enseignement Secondaires en Lycées ;
- et l'ouverture de plusieurs établissements d'enseignement secondaire, à travers le pays.

Le Gouvernement s'est aussi employé à implanter de nouveaux programmes scolaires et à améliorer les taux de réussite aux examens officiels de cet ordre d'enseignement.

Par ailleurs, de nombreuses réalisations ont été effectuées dans le domaine de **l'Enseignement secondaire technique et professionnel**. A titre d'illustration :

- 442 salles de classe ont été construites ;
- 57 Collèges d'Enseignement Technique Industriel et Commercial, transformés en Lycées Techniques ;
- et 147 nouveaux Collèges d'Enseignement Technique Industriel et Commercial créés ont été ouverts.

Enfin, s'agissant du développement de **l'Enseignement Normal**, de nouveaux programmes d'études ont été validés. Ils sont en cours de mise en œuvre dans les Ecoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Technique et les Ecoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Général. De plus, 90 salles de classe ordinaires ont été construites.

Dans **l'Enseignement Supérieur,** le triennat a été caractérisé par d'importants investissements qui ont permis :

 d'augmenter significativement les capacités d'accueil dans les Universités d'Etat;

- d'améliorer la qualité de l'enseignement ;
- et de revaloriser les conditions de travail et de vie des membres de la communauté universitaire.

Un accent particulier a également été mis sur la professionnalisation des enseignements, la promotion du développement des structures universitaires privées et leur encadrement scientifique par des Universités d'Etat.

En outre, les capacités d'accueil dans les établissements technologiques et professionnels ont été sensiblement augmentées, à travers la mise à disposition de 45 000 places.

De même, plusieurs nouveaux établissements créés ont été opérationnalisés, notamment :

- l'Institut des Mines et des Industries Pétrolières de l'Université de Maroua à Kaélé ;
- l'Ecole Normale de l'Enseignement Technique de l'Université de Buéa à Kumba ;
- l'Ecole de Géologie et Exploitation Minière de l'Université de Ngaoundéré à Meïganga;
- la Faculty of Engineering and Technology et le College of Technology de l'Université de Buéa.

En ce qui concerne l'**Action Sociale** du Gouvernement, le triennat a été marqué par la mise en œuvre du Plan stratégique national de prévention des incapacités et de lutte contre les fléaux sociaux.

Les pouvoirs publics ont mis un accent particulier sur :

- l'amélioration du système de protection sociale des personnes socialement vulnérables ;

- la promotion de la solidarité nationale ;
 - l'intensification de la lutte contre le phénomène des enfants de la rue ;
 - et l'assistance publique aux personnes socialement vulnérables.

En matière de **Santé Publique**, la réalisation des objectifs stratégiques de ce secteur a été une priorité de notre action. Des résultats significatifs ont été enregistrés dans les trois domaines ci-après :

- la réduction de la mortalité maternelle et de celle des enfants de moins de 5 ans ;
- la prévention et la lutte contre le paludisme ;
- et l'accroissement de l'offre publique en infrastructures sanitaires et en soins de qualité.

Comme par le passé, le Gouvernement continue à prendre en charge le traitement des personnes vivant avec le VIH.

De plus, la carte sanitaire du pays a été améliorée, avec la mise en fonctionnement de trois nouvelles formations hospitalières de référence, à savoir :

- l'Hôpital de référence de Sangmélima ;
- le Centre des Urgences de Yaoundé;
- et l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

En matière **d'Emploi et de Formation professionnelle,** le Gouvernement a facilité la création d'environ 700 mille emplois entre 2013 et 2015.

Par ailleurs, face aux besoins du système productif et du marché du travail, le développement des activités de formation professionnelle a permis d'accueillir **43 000** apprenants en 2013, **45 000** en 2014 et plus de **50 000** en 2015.

Le contenu local des investissements directs étrangers et des grands projets structurants fait l'objet d'un suivi attentif de la part du Gouvernement.

Dans le domaine du **Travail et de la Sécurité Sociale**, le triennat qui s'achève s'est traduit par une amélioration progressive de la couverture de la population active par le système de sécurité sociale.

Cette évolution est rendue possible par la mise en place d'un cadre juridique idoine, qui adresse désormais les modalités de prise en charge des assurés volontaires au régime d'assurance pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès.

De même, les efforts conjugués de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ont permis d'enregistrer plus d'un million d'assurés sociaux, soit environ 18% de la population active.

En matière de **Promotion de la Femme et de la Famille**, le Gouvernement a adopté une Politique Nationale du Genre. Un « *Programme de cohésion sociale et de réhabilitation des femmes réfugiées* » a été mis en œuvre.

La lutte contre les violences faites aux femmes s'est accélérée, de même que la promotion des valeurs familiales et la protection des droits de l'enfant et des filles-mères.

Dans ce cadre, plusieurs Centres de Promotion de la Femme et de la Famille ont été créés, équipés ou réhabilités à travers le pays.

De même, le Document de Stratégie Ministérielle de Promotion de la Femme et de la Famille a été parachevé, ainsi que le Manuel de formation politique des femmes.

Dans le domaine **des Arts** et de la **Culture**, les efforts du Gouvernement ont été notamment axés sur :

- la réhabilitation et la mise en service du Musée National ;
- le lancement de l'inventaire général du patrimoine culturel matériel et immatériel du pays;
- la reconstitution et la dématérialisation des Archives historiques du Cameroun ;
- l'érection à Buea d'un Monument des Cinquantenaires de l'Indépendance et de la Réunification ;
- la construction d'un Institut National des Arts et de la Culture à Binguéla dans l'Arrondissement de Mbankomo ;
- l'achèvement des travaux de réhabilitation et d'aménagement de l'Ecole Normale de Foulassi dans la Région du Sud, de la salle ayant abrité la Conférence constitutionnelle de Foumban en 1961, du Musée National et du Centre Culturel Camerounais;
- l'intensification de la lutte contre la contrefaçon des œuvres de l'esprit ;
- le recensement du patrimoine culturel national et la finalisation d'un projet de loi portant protection du patrimoine culturel national ;
- la restructuration du Palais des Congrès de Yaoundé;
- la création et l'organisation depuis 2013 d'un Salon International du Livre au Cameroun;
- et l'assainissement du secteur de la gestion des droits d'auteur.

En matière de **Sports et d'Education Physique**, le Gouvernement a mis l'accent sur l'encadrement des équipes nationales fanion de diverses disciplines sportives, et le renouvellement des organes dirigeants des Fédérations sportives.

L'organisation au Cameroun des Coupes d'Afrique des Nations de Football féminin en 2016 et de Football masculin en 2019 a été attribuée au Cameroun par la Confédération Africaine de Football.

Les préparatifs de ces évènements sportifs, lancés en 2014, sont en phase d'accélération en 2015, notamment en ce qui concerne le volet des infrastructures sportives et hôtelières.

Les travaux de construction des nouveaux stades omnisports de Limbé et de Bafoussam enregistrent des taux de réalisation de plus de 90%.

Par ailleurs, le Cameroun a pris part de façon honorable à la dernière édition de la Coupe du monde de football féminine au Canada.

Dans les autres disciplines, notre pays a participé à la Coupe du monde de Volleyball et au Championnat africain de Handball.

Notre pays a aussi abrité le Championnat d'Afrique de Basketball féminin, dont l'organisation a été unanimement saluée par tous les acteurs.

Dans le domaine de **la Jeunesse et de l'Education Civique**, le Gouvernement continue de porter une attention particulière à la Jeunesse, « Fer de lance » de notre pays.

La tenue à Yaoundé d'un Colloque international a permis au Gouvernement de jeter les bases d'un Référentiel Camerounais d'Education Civique et d'Intégration Nationale.

Cette action s'inscrit en droite ligne des orientations du **Chef de l'Etat** sur la promotion d'une « République exemplaire », gage de la vulgarisation de la morale publique et de l'éthique.

Je voudrais rappeler qu'au mois de février 2015, le Cameroun a abrité la première Conférence du Commonwealth sur la Jeunesse de l'Afrique, dont le thème a été « les jeunes construisent un futur stable ».

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi à présent d'esquisser les grandes lignes du prochain triennat 2016-2018.

Au chapitre des perspectives majeures du triennat 2016-2018, le Gouvernement entend imprimer la même dynamique à la poursuite des réformes entamées et à la finalisation des grands projets structurants en cours, qui font actuellement de notre pays un vaste chantier.

L'environnement de la commande publique sera principalement marqué par la réforme du Code des Marchés Publics, instruite par le Président de la République.

Par ailleurs, le Gouvernement compte mettre en œuvre, dès 2016, l'application informatique de programmation et de suivi de l'activité des Marchés Publics. Ce qui permettra de réduire les délais de passation des marchés et de traitement des dossiers y relatifs.

En matière de **gouvernance territoriale et locale**, il sera question de moderniser l'administration du territoire, à travers la sécurisation des actes d'état civil par l'opérationnalisation effective du Bureau National de l'Etat Civil.

Il sera aussi question du contrôle de la circulation des armes et des activités privées de gardiennage, ainsi que la régulation et le contrôle du secteur des jeux.

Les ressources financières transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées seront accrues, grâce à une augmentation sensible de la Dotation Générale de Décentralisation, ainsi que l'optimisation de sa gestion.

De même, la **protection civile** fera l'objet d'une attention particulière, afin de minimiser les effets des catastrophes naturelles et mieux maîtriser les flux des réfugiés et des déplacées internes, victimes de l'insécurité transfrontalière.

De façon plus globale, des **mesures de sécurité** spécifiques seront prises pour renforcer la protection de nos frontières, ainsi que la sécurité des personnes et des biens sur l'étendue du territoire national.

Afin de renforcer le dispositif sécuritaire, la mise en œuvre du Plan d'Urgence permettra la construction de nouveaux postes de Gendarmerie et de Police à Yaoundé et à Douala, ainsi que celle de plusieurs postes de sécurité à nos frontières.

Dans **le domaine judiciaire**, le renforcement des capacités des personnels judiciaires sera poursuivi et il sera procédé à la révision des textes sur la tarification des actes d'Huissiers et de Notaires.

Le Gouvernement se propose également de mettre en œuvre le Schéma Directeur d'Informatique des services judiciaires et pénitentiaires.

Il entend aussi œuvrer à la modernisation de notre législation, à travers la finalisation de divers textes de lois, notamment le Code de Procédure Civile et Commerciale bilingue, le Code Civil bilingue et le Code de la Nationalité.

En matière **de prévention des atteintes à la fortune publique**, les capacités des structures d'audit interne des administrations et autres entités publiques et parapubliques seront davantage renforcées.

De même, les missions de contrôle, ainsi que la sanction des gestionnaires indélicats seront systématisées.

Dans le domaine de la **diplomatie**, le Gouvernement entend poursuivre le rayonnement du Cameroun sous la haute impulsion du **Chef de l'Etat**.

Au plan économique, le prochain triennat sera placé sous le signe de la recherche de la performance et de l'efficacité des interventions de l'Etat, ainsi que sous le signe de la diversification accrue des sources de croissance.

Dans cette optique, les filières porteuses seront structurées ou restructurées de manière adéquate.

La compétitivité des entreprises du secteur privé sera recherchée, à travers une réduction significative des coûts des facteurs de production.

L'environnement des affaires fera l'objet d'une attention soutenue, en vue d'attirer les investissements générateurs d'emplois pour les jeunes Camerounais.

Concernant **les finances publiques**, plusieurs actions phares seront menées, notamment :

- le développement des infrastructures douanières ;
- la poursuite des réformes de modernisation et de simplification de la fiscalité interne ;
- et le déploiement du contrôle de gestion au sein de toutes les administrations publiques.

Dans le domaine de **l'Energie**, l'accent sera mis sur la finalisation des grands projets énergétiques, ainsi que sur l'accroissement de l'offre d'électricité, grâce à des investissements spécifiques dans les énergies renouvelables.

Ceci se fera notamment à travers le développement de nouvelles capacités, la diversification des sources de production, la construction de nouveaux barrages, dont ceux de Nachtigal, Song-Dong et Bini à Warak, assortis des lignes de transport de l'énergie.

De nouvelles lignes seront notamment construites et/ou renforcées à la faveur de l'exécution du « volet énergie » du Plan d'Urgence.

Nos objectifs dans ce secteur seront, entre autres :

- de rendre opérationnelle la Société Nationale de Transport d'Electricité;
- d'atteindre un taux d'électrification de 70% pour les ménages en zones urbaine et périurbaine à l'horizon 2017 ;

- d'intensifier l'électrification rurale ;
- et d'améliorer la distribution et la disponibilité des produits pétroliers.

Pour ce qui est de **l'accès à l'eau potable**, la densification et la modernisation de notre réseau de desserte en eau potable, ainsi que le développement des infrastructures y afférentes feront parties des priorités du Gouvernement.

Un accent particulier sera mis sur le démarrage du projet d'approvisionnement de la ville de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga.

Dans le cadre du Plan d'Urgence, les projets de construction de 900 forages et de 19 adductions d'eau potable dans les 10 Régions de notre pays, assortis d'une densification avec la construction de 3000 puits dans les Régions septentrionales, ont déjà démarré. Ils devraient se poursuivre en toute sérénité.

En matière **d'infrastructures routières**, à côté de la mise en œuvre du volet routier du Plan d'urgence pour l'accélération de la croissance économique, le Gouvernement va également s'atteler à mettre à niveau des infrastructures interurbaines pour optimiser l'organisation des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019.

A ce sujet, le Plan d'Urgence a déjà prévu la construction de 20 axes de désenclavement des bassins de production, à raison de 02 routes par Région.

De même, la mise en œuvre des autres projets routiers va se poursuivre, avec :

- la construction de l'autoroute Douala-Yaoundé;
- la construction de l'autoroute Kribi-Edéa;

- la construction du deuxième pont sur le Wouri ;
- la construction du pont de Tildé dans l'Extrême-Nord ;
- la poursuite des travaux de construction de la Ring-Road (Sections Kumbo-Nkambe, Nkambe-Wum, Wum-Bamenda et Bamenda-Ndop) ;
- la construction de plusieurs routes, dont celles d'Ebolowa-Akom2-Kribi;
 de Mbama-Messamena; d'Obout-Endom-Akonolinga; de Sangmelima-Bikoula; de Bikoula-Djoum et de Djoum-Mintom-Frontière Congo;
- la réhabilitation de certaines routes, notamment celles de Mora-Dabanga et de Dabanga-Kousseri ; de Yaoundé-Douala et de Yaoundé-Bafoussam-Bamenda ;
- la construction de la digue-route sur le fleuve Logone à Maga ;
- et la réhabilitation de la route Maroua-Kousséri.

Le paysage urbain de notre pays sera également sensiblement amélioré au cours des trois prochaines années, avec la poursuite des travaux de construction déjà amorcés, notamment :

- les travaux de construction de l'autoroute Yaoundé Nsimalen ;
- les travaux de construction des pénétrantes Est et Ouest de la ville de Douala;
- la réalisation des projets d'assainissement ;
- et l'accélération des travaux de construction des logements sociaux.

La mise en œuvre du « volet urbain » du Plan d'Urgence permettra également de réhabiliter les voiries urbaines dans les villes de Yaoundé et de Douala, sur un linéaire d'environ 232 kilomètres.

Certains travaux y afférents concernant les voiries secondaires ont déjà démarré dans les deux villes.

S'agissant de la composante « habitat », huit chefs-lieux de Région, à l'exception de Yaoundé et de Douala, seront dotés de 800 nouveaux logements sociaux, assortis d'équipements collectifs, à raison de 100 logements par Région.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Mesdames et Messieurs,

Dans le secteur **des Transports,** le Gouvernement va intensifier les opérations de prévention et de sécurité routière, à travers l'installation des radars fixes de contrôle de vitesse sur l'axe routier Douala-Yaoundé.

Il entend également renforcer le dispositif d'enlèvement des obstacles, notamment les véhicules en panne sur les principaux axes routiers du pays.

En matière **de Postes et de Télécommunication**, l'action du Gouvernement va principalement s'orienter vers :

- l'extension et l'optimisation de la couverture du réseau postal national ;
- et l'accroissement de l'accès, à un moindre coût, aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national.

Concernant les activités de Recherche Scientifique et d'Innovation, le Gouvernement s'attèlera à :

 la finalisation du projet de création et de construction d'une unité de production des réactifs d'hématologie et de biochimie à l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales; - la mise en place des unités de transfert de technologies et d'innovation.

Relativement aux **Mines et à l'Industrie**, l'accent sera mis sur la valorisation des substances minérales et la modernisation du système de gestion des titres miniers.

Il conviendra également de finaliser les discussions avec nos différents partenaires, en vue de la mise en œuvre du projet de Fer de Mbalam-Nabéba.

Par ailleurs, la diversification et l'amélioration de la compétitivité des filières industrielles seront au cœur de nos préoccupations gouvernementales.

Il en sera de même pour le développement et la promotion de la transformation locale à l'échelle industrielle de certains produits, notamment le cacao, le manioc, la pomme de terre et les produits forestiers.

La valorisation des inventions, des innovations technologiques et des actifs industriels va se poursuivre avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel. Dans ce cadre le Gouvernement entend promouvoir la création de technopôles agro-industriels.

Dans le domaine des **Forêts et de la Faune**, il sera question pour le Gouvernement :

- de renforcer les mesures de lutte contre le déboisement ;
- et d'amorcer la procédure d'immatriculation et d'inscription au livre foncier de l'Etat. Plus de 7 millions d'hectares de superficies du domaine forestier permanent et près de 4 millions d'hectares de superficies d'aires protégées seront concernés.

Parallèlement, le Gouvernement intensifiera la lutte contre le braconnage transfrontalier et la sécurisation des aires protégées, ainsi que la promotion de l'écodéveloppement dans ces zones.

Les perspectives en matière **environnementale** concernent notamment :

- la poursuite de la stabilisation biologique ou par enrochement de 25 hectares des berges de la Bénoué;
 - le développement des mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ;
 - la promotion des Objectifs de Développement Durable ;
 - la lutte contre la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes ;
 - et la conservation des écosystèmes de mangroves.

L'action gouvernementale en matière **d'Agriculture** portera principalement sur :

- le traitement du verger cacao/café;
- la maîtrise de l'accès aux financements et à la terre ;
- la normalisation et la certification de nos produits agricoles ;
- et la promotion de la mécanisation agricole.

Les perspectives dans ce domaine seront essentiellement orientées vers la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole et la réalisation du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage.

A côté de cela, les actions projetées dans le Plan d'Urgence porteront sur la création des agropoles, l'aménagement de 120 mille hectares de périmètres hydro-agricoles dans les Régions septentrionales et l'appui aux agro-industries.

Dans le secteur de **l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales,** le renforcement du développement des chaînes de valeurs des filières sera poursuivi, par la mise en place d'infrastructures socioéconomiques.

La protection sanitaire des cheptels visera l'éradication des maladies animales de toute nature par une vaccination systématique et des contrôles réguliers.

En outre, le développement de la pêche se fera à travers la réduction des pertes post-capture et la relance de la pêche crevettière, ainsi que par l'acquisition de bateaux-usines et d'une structure de conditionnement.

Il en est de même de l'intensification de l'aquaculture.

Il sera également procédé, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Urgence, à la construction et à l'équipement d'un abattoir moderne à Ngaoundéré et de 4 entrepôts frigorifiques à Yaoundé, Kribi, Ngaoundéré et Ebolowa.

En ce qui concerne les Petites et Moyennes Entreprises, l'Economie Sociale et l'Artisanat, les efforts du Gouvernement porteront sur la promotion de l'initiative privée et l'amélioration de la compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises.

L'accent sera mis sur la densification des activités de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, de la Banque des Petites et Moyennes Entreprises et de la Bourse de sous-traitance et de partenariat.

En matière de Tourisme et de Loisirs, le Gouvernement œuvrera à :

- l'accroissement des infrastructures ;
- l'amélioration de leur qualité;
- la valorisation des sites touristiques ;
- et la promotion des activités de loisirs, notamment pour les enfants, les jeunes et les personnes vulnérables.

En outre, les travaux liés à l'organisation des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019 concerneront également la rénovation du parc hôtelier national et la construction de nouveaux hôtels dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam et Limbé.

Relativement aux **Domaines, au Cadastre et aux Affaires Foncières,** les pouvoirs publics envisagent :

- la mise en place d'un fichier central des concessionnaires du domaine national;
- la poursuite de la densification des points du Réseau Géodésique pour atteindre 2 500 points en 2018 ;
- ainsi que la modernisation du cadastre, à travers la numérisation de 120 000 titres fonciers dans les villes de Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua.

Dans la même optique, la protection du patrimoine de l'Etat sera accrue, à travers l'estampillage et la réhabilitation des propriétés administratives.

Il s'agira notamment de la réhabilitation :

- des grands garages administratifs ;
- de l'immeuble ministériel n°2;
- de l'immeuble ministériel n°3, communément appelé
 «Immeuble Rose»;
- et des immeubles des Ministères des Postes et des Télécommunications, de la Santé Publique, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ainsi que de l'immeuble Shell Concorde à Yaoundé.

Dans le secteur du **Commerce**, le Gouvernement s'attèlera à développer les exportations, à travers :

- la promotion des produits made in Cameroon sur le marché local, régional et international;
- la facilitation du commerce intérieur et extérieur, à travers la dématérialisation des inscriptions au fichier des importateurs et des exportateurs;
- ainsi que la mise en place de la Bourse des matières premières.

Par ailleurs, la lutte contre les pratiques commerciales illicites va s'intensifier.

Enfin, l'objectif du Gouvernement visera l'amélioration des circuits de distribution, à travers la construction des marchés périodiques et des « marchés producteurs-voyageurs » adaptés à certaines zones situées le long des grands axes routiers.

Dans la réalisation du Plan d'Urgence, il est également prévu de créer de grands marchés de ravitaillement dans chaque Région.

Dans le Secteur de la **Fonction Publique et de la Réforme Administrative**, les actions envisagées porteront, notamment sur la rationalisation de la gestion des effectifs des personnels de l'Etat.

L'intensification de l'accompagnement des administrations dans la mise en œuvre de la réforme sur la déconcentration de la gestion des ressources humaines de l'Etat, fait partie des objectifs de notre Gouvernement. La finalité est de garantir une meilleure performance du service rendu à l'usager.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés,

Dans le registre de **l'Education de Base**, le Gouvernement mettra en œuvre diverses actions, notamment :

- la construction de plus de 10 000 salles de classe ;
- la réhabilitation d'au moins 72 écoles publiques ;
- le développement de l'éducation inclusive, à travers l'acquisition d'outils et équipements didactiques pour les élèves souffrant d'un handicap ;
- la construction de 30 Centres d'alphabétisation fonctionnelle ;
- l'accroissement du taux de « Préscolarisation », à travers l'équipement des Centres préscolaires communautaires et la construction de 35 blocs maternels;
- l'équipement des salles de classe de certaines zones rurales en 900 tables bancs et la construction d'au moins 30 salles de classe dans les écoles maternelles;

- et la construction de 100 logements d'astreinte pour les enseignants exerçant dans les zones rurales rétrocédées et d'accès difficile.

Concernant **les Enseignements Secondaires**, le Gouvernement se propose de renforcer l'accès à l'éducation, en vue d'atteindre un taux de transition du primaire au secondaire de 72%.

Il est ainsi question de faire passer le pourcentage des effectifs dans l'enseignement technique et professionnel à 23% à l'horizon 2018.

En outre, le Gouvernement entend diversifier l'offre de formation professionnelle et intensifier la professionnalisation des formations.

Des lycées professionnels des métiers seront créés. Des filières professionnelles spécifiques, des lycées d'excellence et de lycées bilingues seront également mis en place.

S'agissant de **l'Enseignement Supérieur**, le Gouvernement entend, d'une part, poursuivre et parachever le développement des infrastructures dans les établissements technologiques et professionnels.

D'autre part, il s'agira de procéder à l'acquisition des équipements de laboratoires et ateliers au bénéfice desdits établissements. L'objectif ultime, à l'horizon 2020, est de passer de 20% à 25% d'étudiants inscrits dans les filières professionnelles.

Notre pays ayant été honoré pour abriter le siège continental de l'Université Panafricaine, placée sous l'égide de l'Union Africaine, le premier semestre 2016 enregistrera l'installation du Recteur de cette nouvelle institution universitaire, concomitamment avec le démarrage des travaux de construction de son siège.

Les perspectives 2016-2018 en matière **d'Emploi et de Formation Professionnelle** visent :

- la création d'au moins 400 000 emplois décents en 2016 ;
- l'amélioration de l'offre de formation professionnelle ;
- et la poursuite des réformes visant la rationalisation des programmes gouvernementaux d'insertion socio-économiques des jeunes.

En matière de **Travail et de Sécurité Sociale**, il est projeté de faire évoluer le taux de couverture des assurés sociaux à 20%, pour les personnels immatriculés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale et pour ceux relevant de la Fonction Publique.

Dans cette perspective, il est prévu de finaliser la construction du Centre pilote de formation et d'information des centrales syndicales à Yaoundé.

Sur le plan de la protection du travailleur, les inspections du travail seront redynamisées.

Pour ce qui de **la Promotion de la Femme et de la Famille**, l'accent sera mis sur l'autonomisation économique de la femme.

Il est envisagé le développement de l'entreprenariat féminin, ainsi que le renforcement de la couverture nationale des structures d'encadrement de la femme et de la famille.

Il en sera de même de la promotion de l'égalité entre les genres et de la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme.

De plus, le Gouvernement s'attèlera à protéger les valeurs de la famille, ainsi qu'à renforcer la protection des droits de l'enfant.

Dans le domaine **des Arts et de la Culture,** l'action du Gouvernement portera notamment sur :

- la poursuite de l'inventaire général du patrimoine culturel et immatériel ;
- la finalisation de la restructuration du Palais des Congrès de Yaoundé;
- et la construction de l'Institut National des Arts et de la Culture.

Concernant le secteur **Social**, le Gouvernement va focaliser son action, notamment sur le transfert effectif aux Communes des compétences en matière de réinsertion sociale.

Les Communes seront ainsi appelées à participer à la gestion et à l'entretien des Centres de promotion et de réinsertion sociales.

Le Gouvernement se penchera aussi sur la construction d'un Centre pilote d'aide au travail et la construction d'un Centre de vie pilote pour les personnes souffrant d'un handicap mental.

En matière de **Santé Publique**, le paysage sanitaire va connaître une nette amélioration, grâce notamment à l'impulsion positive attendue de la mise en œuvre du Plan d'urgence, à travers :

 la réhabilitation des infrastructures et le relèvement des plateaux techniques des hôpitaux généraux de Yaoundé, de Douala et du Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé;

- la construction de huit (08) nouveaux Centres Hospitaliers Régionaux de Référence;
- et l'achèvement du Programme de construction des Centres régionaux d'imagerie médicale et d'hémodialyse.

Par ailleurs, la lutte contre le paludisme sera intensifiée, avec la distribution gratuite de plus de 12 millions de moustiquaires imprégnées de longue durée d'action.

De même, environ 250 mille personnes vivant avec le VIH/SIDA seront gratuitement placées sous traitement antirétroviraux.

Le secteur des **Sports et de l'Education Physique** fera également l'objet d'une attention toute particulière. Il s'agira notamment de la recherche de l'amélioration des performances des sélections nationales lors des compétitions internationales, de la construction de nouvelles infrastructures sportives, ainsi que de la réhabilitation de celles existantes.

Il en va de même de l'opérationnalisation des structures spécialisées d'encadrement et de formation des jeunes sportifs.

S'agissant des préparatifs liés à l'organisation des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019, le Gouvernement va entreprendre d'importants travaux de réhabilitation des stades existants, notamment : les stades omnisports de Yaoundé, de Douala, et de Garoua.

Par ailleurs, il est également prévu la construction de deux nouveaux stades, assortis des stades d'entraînement, dans les villes de Yaoundé-Olembé, d'une capacité de 60 000 places et de Douala-Japoma, d'une capacité de 50 000 places.

Quant au secteur de **la Jeunesse et de l'Education Civique,** il devrait s'illustrer par les actions suivantes :

- la promotion de l'entreprenariat chez les jeunes ;
- la formation de 70 000 volontaires et de 50 000 appelés, dans le cadre des préparatifs des Coupes d'Afrique des Nations de Football 2016 et 2019;
- la construction et la viabilisation des villages pionniers ;
- la construction et la réhabilitation des centres de référence de formation des appelés ;
- la réhabilitation du Centre National de la Jeunesse et des Sports de Kribi ;
- et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les conduites addictives.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Mesdames et Messieurs,

Vous venez de suivre les perspectives projetées par le Gouvernement au cours du prochain triennat 2016 - 2018, qui sont soumises à l'appréciation de l'Assemblée Nationale.

Il va sans dire que le Gouvernement aspire, au cours des prochaines années, à mettre en œuvre d'importantes réformes structurelles, ainsi qu'à réaliser plusieurs projets d'envergure, pour assurer le développement de notre pays.

Pour ce faire, le Gouvernement a besoin du soutien habituel de la Représentation Nationale, pour relever les nombreux défis qui l'interpelle. En outre, la mise en œuvre de ce Programme va nécessiter que les pouvoirs publics disposent de moyens d'action conséquents, eu égard aux contraintes nouvelles qu'impose désormais à notre pays le contexte d'insécurité, qui prévaut actuellement aux frontières des Régions de l'Extrême-Nord et de l'Est.

C'est pourquoi, dans la quête d'une plus grande performance de nos politiques publiques, le Projet de budget de l'exercice 2016, soumis à votre approbation, repose sur l'hypothèse réaliste d'un taux de croissance du Produit Intérieur Brut réel de 6%, et d'un taux d'inflation de 3%.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **4 234,7** milliards de **FCFA**, contre **3 746,6** milliards de **FCFA** en 2015, soit une augmentation de **488,1** milliards de **FCFA** en valeur absolue et de **13,02** % en valeur relative.

Cet accroissement apparent se justifie notamment par l'optimisation du niveau des recettes traditionnelles attendues, auxquelles s'ajoutent les recettes issues des privatisations et de l'émission d'Eurobonds.

Les recettes escomptées au cours de l'exercice 2016 sont estimées à 4 234,7 milliards de FCFA, à raison de :

- 397,2 milliards de FCFA de recettes pétrolières ;
- 2 469,3 milliards de FCFA de recettes non pétrolières ;
- 505 milliards de FCFA de prêts projets ;
- 58,2 milliards de FCFA de dons ;
- 300 milliards de FCFA d'émissions de titres publics ;
- 85 milliards de FCFA d'autres emprunts (Appui Budgétaire);
- 50 milliards de FCFA de réserves d'Eurobonds ;

- 250 milliards de FCFA d'emprunts bancaires ;
- 120 milliards de FCFA de recettes des privatisations.

De même, les dépenses projetées s'élèvent à **4 234,7** milliards de **FCFA**, réparties comme suit :

- 1 981,2 milliards de FCFA de dépenses de fonctionnement ;
- 1 525,8 milliards de FCFA de dépenses d'investissement ;
- 727,7 milliards de FCFA pour le service de la dette publique.

Celles-ci prennent en compte, d'une part, la nécessité de réduction du train de vie de l'Etat. Ce qui justifie la baisse de **178,7** milliards de **FCFA** observée sur les dépenses courantes de fonctionnement, par rapport à l'année 2015.

D'autre part, les dépenses intègrent, outre les contraintes sécuritaires du moment, l'exigence de l'indexation des charges afférentes à la mise en œuvre du Plan d'Urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique, ainsi que celles liées aux préparatifs des Coupes d'Afrique des Nations de Football 2016 et 2019. Elles tiennent également compte de la priorité accordée à la lutte contre la pauvreté et la vie chère.

Cette ventilation des dépenses explique l'augmentation de **375,8** milliards de **FCFA** sur les dépenses d'investissement.

Il convient de souligner que le Budget d'Investissement Public représente **36,04%** du volume global du budget général pour 2016, contre **30,7%** en 2015 et **30,9%** en 2014.

Cette évolution est un signal positif et témoigne de la volonté du Gouvernement de stimuler les investissements publics.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Mesdames, Messieurs,

Telle est l'économie du Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice 2016, pour lequel le Gouvernement sollicite le soutien des Députés de la Nation en vue de sa mise en œuvre.

Pour finir, j'aimerais profiter de cette occasion pour engager l'ensemble du Gouvernement, auquel le **Chef de l'Etat** vient d'accorder sa confiance, à œuvrer sans relâche pour l'atteinte des objectifs visés par ce Programme.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.-